

PRB SOUCHAPE 19

ISOLANT PHONIQUE SOUS CHAPE 19 dB (ΔL_w)



PRB SOUCHAPE 19
ACOUSTIQUE

Les **+** de PRB SOUCHAPE 19

- +** Fibre légère et non allergisante
- +** Performances d'atténuation des bruits d'impacts de 19 dB (ΔL_w)
- +** Conforme à la NRA 2000
- +** Recouvrable par isolant thermique
- +** Classification selon NF P 61-203 : SC1 a2 A Ch SC1 b1 A

CONDITIONNEMENT

Isolant PRB SOUCHAPE 19
Rouleau de 1,50 m (largeur) x 50 m (longueur), soit 75 m² de surface unitaire.

Bande Périphérique PRB BANDE ISOL 100
Rouleau de 0,10 m (hauteur) x 100 m (longueur).
Vendu en Bobine de 12 rouleaux soit 1200 ml.
(Autres hauteurs/dimensions : nous consulter)

Ruban adhésif de pontage ADH 6095
Rouleau Vinyl orange en largeur de 48 mm x 33 m. Carton de 36 rouleaux.
Ruban adhésif

de pontage ADH 6095
Rouleau Vinyl orange en largeur de 72 mm x 33 m.
Carton de 24 rouleaux.



Ruban adhésif de pontage AT 6000
Rouleau Vinyl orange en largeur de 75 mm x 33 m.
Carton de 24 rouleaux.

Bande de désolidarisation PRB BP 50
Rouleau en largeur de 50 mm x 20 m.

CONSERVATION : 24 mois.

Locaux P3



DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

SUPPORTS MAÇONNÉS :

- Locaux classés jusqu'à U4 P3 E3.
- Sol de locaux sans siphons, avec charges d'exploitation admissibles :

- DTU 26.2, 52.1, 65.14,
- NF P 61-203 de mise en œuvre des sous couches isolantes (DTU 52.10).
- Classement UPEC des locaux, cahier 3509 de novembre 2004.

Indice de charge	Types de locaux
a : ≤ 500 kg/m ²	Bureaux, halls de réception, etc...
b : ≤ 200 kg/m ²	Locaux d'habitation et similaires

SUPPORTS BOIS :

- Locaux classés jusqu'à U3 P2 E2.

RÉNOVATIONS (SUPPORT DE BASE EN CIMENT) :

- Anciens revêtements tels carrelage, peinture de sol, PVC en dalles ou lés : locaux classés jusqu'à U4 P3 E3.

SUPPORTS ADMISSIBLES

- Dalle béton traditionnelle ou préfabriquée.
- Planchers en béton.
- Chape mortier de ciment.
- Chapes liquides ciment ou anhydrite.
- Béton ou mortiers légers.
- Planchers en bois CTBX ou CTBH ou ancien parquet stables conformes aux DTU.

RÉNOVATIONS

- Anciens revêtements bien adhérents, plans et stables définis dans le CPT 3529 v4.

CONDITIONS D'APPLICATION

- Le support doit avoir une bonne planéité, avec état de surface d'un béton surfacé à parement soigné.
- Tolérance de planéité de 7 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous la règle de 0,20 m.
 - La température ambiante devra être $\geq 5^\circ\text{C}$.
 - Ne pas appliquer sur support humide ou ressuant, gelé ou en cours de dégel.

LIMITES D'EMPLOIS

NE PAS UTILISER L'ISOLANT :

- Sur les supports ne présentant pas une bonne planéité, une bonne stabilité, une bonne fixation.
- Sur sol humide ou soumis à des remontées capillaires.
- En recouvrement d'un plancher chauffant.
- Sur des canalisations ou fourreaux.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOIS :

- Plancher chauffant : l'isolant **SOUCHAPE 19** est toujours placé sous l'isolant thermique.
- En local comportant des siphons (hors DTU), une étanchéité doit être réalisée obligatoirement sur toute la surface de la chape de recouvrement : nous consulter.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PERFORMANCES

- PV FCBA : Réduction des bruits de chocs selon EN ISO 717/1 en Delta L_w : 19 dB
- Conforme à la norme NF P 61-203.
- Certificat CSTB = classement de la sous-couche : SC1 a2 A Ch, SC1 b1 A.
- Résistance thermique : assimilé $> 0,15$ m² K/W.
- Classement au feu : assimilé M3.
- Épaisseur : 2,8 mm $\pm 0,2$.

COMPOSITION

PRB SOUCHAPE 19

- Isolant en fibres de polyester thermolignées revêtu d'un film protecteur pour sa protection lors de la réalisation de la chape ou dalle, avec film débordant de recouvrement pour faciliter la pose et éviter les ponts phoniques.
- Poids/m² : 310 g.
- Rouleau de 1,50 m x 50 m : 75 m².
- Poids du rouleau : 25 kg.
- Épaisseur : 2,8 mm.

BANDE PÉRIPHÉRIQUE PRB ISOL 100

- Bande isolante en mousse de polyéthylène pour la désolidarisation des chapes flottantes.
- Épaisseur : 5 mm.
- Rouleau de 0,10 m x 100 ml.
- Autres hauteurs/dimensions : nous consulter.

BANDE PÉRIPHÉRIQUE PRB BP 50

- Bande isolante en mousse pour désolidariser de la chape les plinthes bois ou céramique et les carrelages muraux.
- Mousse de polyéthylène réticulé en rouleaux de 20 ml x 50 mm x 3 mm.

COLLE & SOL

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports seront plans, lisses, secs, exempts de gravillons, pellicules de plâtre ou autres déchets pouvant nuire à la performance finale.

Pour une bonne isolation entre les pièces, les cloisons seront réalisées avant la pose de l'isolant.

- Dans le cas où le support ne présente pas la planéité satisfaisante, réaliser un ragréage lissage avec les enduits de sol PRB.
- En présence de canalisations apparentes il faut réaliser obligatoirement un ravaillage pour les recouvrir : utiliser la gamme des mortiers et liants PRB (**MANUCEM N/HPR, CHAPECEM N/HPR...**), produits adaptés pour les rattrapages en fortes épaisseurs. Le dosage minimum du mortier de ravaillage en liant ciment ou **MANUCEM N/HPR** est de 100 à 200 kg/m³. (cf. DTU)

La pose du **PRB SOUCHAPE 19** peut intervenir dès le lendemain du ragréage ou du ravaillage.

AGE DES SUPPORTS (NF P 61-203)

Le délai de séchage minimum est le suivant :

Dalle sur terre-plein	15 jours
Planchers béton	1 mois
Dalle ou chape rapportée	Délai du support de base + 7 jours pour la chape ou dalle rapportée
Ravaillage - ciment, Manucem N, Chapecem N - Manucem HPR, Chapecem HPR	24 h 3 h
Enduits de sol PRB - à séchage normal - à séchage rapide	12 h 3 h

Retrouvez nos schémas de mise en œuvre sur le site internet.

FILM D'INTERPOSITION

Pour éviter les remontées d'humidité, un film polyéthylène de 200 µm doit être appliqué avant la pose de l'isolant dans le cas de dallages sur terre plein, planchers collaborants, planchers sur vide-sanitaire ou locaux non chauffés. Le recouvrement entre les lés et le relevé périphérique doivent être de 10 cm.

POSE DE L'ISOLANT

Se reporter à la partie commune des DTU 26.2/52.1 de mise en œuvre des sous-couches isolantes (DTU 52.10).

- Tracer au cordeau des repères pour guider la pose.
- Dérouler l'isolant **PRB SOUCHAPE 19** sur le sol, avec les Logos PRB en face apparente, et poser les lés bord à bord.
- Lors de la pose du 2^{ème} lé et des suivants, le film débordant du lé précédent doit être soulevé de manière à recouvrir le nouveau lé mis en place et assurer une protection contre la pénétration de laitance.
- Désolidarisation périphérique : elle est obligatoire pour l'isolation phonique. Utiliser le **PRB SOUCHAPE 19** en relevés et sur la hauteur nécessaire ou appliquer la Bande isolante **PRB BANDE ISOL 100** sur toute

la périphérie des murs et cloisons, éléments durs en saillies du sol (huisseries, poteaux, tuyauteries...). La bande doit touchée régulièrement l'isolant de sol et être maintenue en place par agrafage ou ruban adhésif.

- Bien former les angles.
- Effectuer un pontage de chaque lés, des angles et sur le pourtour de la pièce à la liaison entre la **BANDE ISOL 100** et le **SOUCHAPE 19** au moyen d'un Ruban adhésif de 75 mm (Rubans adhésifs orange PRB), de manière à éviter toute infiltration de béton ou de mortier lors du coulage de la chape.

TRAITEMENT DES SEUILS :

- Pour les arrêts en seuils des portes, laisser déborder le **PRB SOUCHAPE 19** sur 10 à 20 cm dans la pièce annexe.
- Selon la consistance du mortier ou du béton, réaliser une butée avec un chevron bois ou utiliser en variante, un profilé d'arrêt de coulé en L ou un profilé de fractionnement (chapes liquides) adaptés à l'épaisseur de la dalle ou chape.

RECouvreMENT DE L'ISOLANT

L'isolant **PRB SOUCHAPE 19** est recouvrable par les chapes ou dalles selon les DTU 26.2 et 52.1 ou celles sous Avis Technique CSTB. La réalisation de la chape ou dalle peut démarrer dès l'isolation phonique achevée.

ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

Pour préserver une bonne isolation phonique, les plinthes céramiques ou bois doivent être désolidarisées du sol afin d'éviter toute transmission linéique des bruits dans les murs.

Avant la pose des plinthes ou carrelage mural, couper la bande **PRB ISOL 100** au niveau de la chape ou du revêtement de sol, puis appliquer la **PRB BANDE BP 50** à plat pour désolidariser les plinthes ou le revêtement mural par rattachement au sol.

ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

Les cuvettes WC, bidets et lavabos sont fixés sur le revêtement fini.

- Fixation à l'aide de chevilles spéciales en nylon préalablement enrobées d'un mastic élastomère 1^{ère} catégorie (ex : **PRB MASS SIL, PRB MASS MS**).

Les goujons, tiges filetées et vis sont équipés d'un col d'étanchéité en nylon.

DÉLAI DE MISE EN SERVICE

Le délai de séchage de la chape à respecter avant circulation est le suivant :

Type de circulations	Chape (DTU 26.2)	Pose scellée (DTU 52.1)
- Piétonne de chantier	3 jours	5 jours *
- Trafic normal, circulation lourde de chantier, échafaudages	5 jours	7 jours *

* Pour un mortier avec chaux hydraulique, les délais sont majorés à 7 et 10 jours. Pour une chape sous avis technique, se reporter à l'AT en vigueur.